Monitoring sur l'exclusion de l'aide sociale

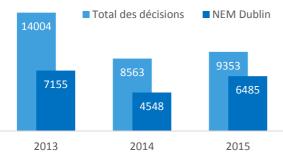
Rapport annuel 2015 : résultats en bref



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederazion svizza

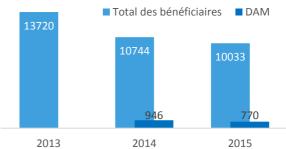
Département fédéral de justice et police DFJP Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Décisions



En 2015, 9'353 décisions de non entrée en matière (NEM) ou négatives avec délai de départ fixé sont entrées en force, soit 9% de plus qu'en 2014. Les décisions NEM prises dans le cadre du système Dublin représentaient le 70% (53% NEM Dublin en 2014) de l'ensemble des décisions. Les personnes concernées reçoivent seulement l'aide d'urgence en cas de besoin.

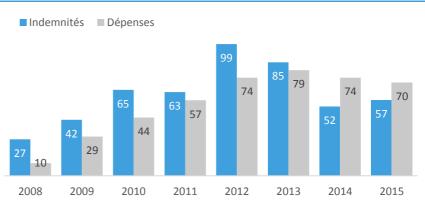
Bénéficiaires d'aide d'urgence



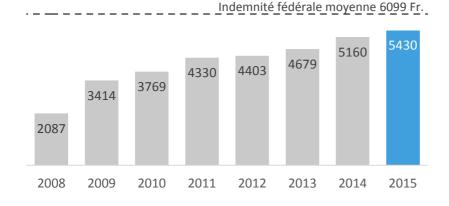
En 2015, 10'033 personnes ont bénéficié de l'aide d'urgence, soit 6.4% de moins qu'en 2014. Parmi ces 10'033 personnes, 770 personnes ont sollicité l'aide d'urgence suite à une demande d'asile multiple (DAM). c'est-à-dire pendant la procédure d'asile.

Indemnités fédérales et dépenses d'aide d'urgence (en millions de francs)

Les dépenses d'aide d'urgence se sont montées à 70.3 mios de francs en 2015, soit 4.6% de moins qu'en 2014 et les cantons ont reçu des forfaits d'aide d'urgence pour 56.9 Mio.de francs. Les indemnités ont été supérieures aux dépenses pour 17 cantons. Dans 9 cantons, les dépenses ont été supérieures aux forfaits versés en 2015. 6 de ces 9 cantons (GE, JU, NE, SH, VD, ZH) ont utilisé la totalité des indemnités versées et ne disposent plus d'aucune réserve pour couvrir leur solde négatif. Sur l'ensemble (2008 à 2015), les indemnités ont été supérieures aux dépenses de 54 mios de francs.



Dépenses d'aide d'urgence par décision (en francs)



Pour la période de 2008 à 2015, les dépenses moyennes par décision entrée en force se montaient à 5'430 francs et sont donc inférieures aux indemnités fédérales par décision.

L'augmentation continue des dépenses moyennes était surtout due à l'augmentation continue de la durée de perception (forte proportion de bénéficiaires des années précédentes) et à une hausse des coûts par jour.

Depuis 2014, la moyenne est augmentée par les dépenses des personnes avec demande d'asile multiple. Les cantons ne reçoivent pas d'indemnités fédérales pour cette catégorie de personnes..

Durée de perception (en jour)





Taux de perception (en %)

Le taux de perception diminue depuis 2013.

Coûts par jour (en francs)

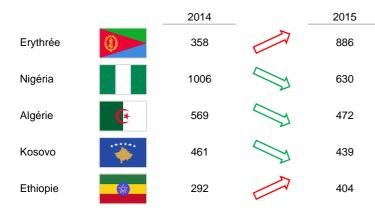


Les frais d'hébergement représentent le 50% des dépenses totales alors que les frais d'assistance et médicaux représentent chacun un quart.

Monitoring sur l'exclusion de l'aide sociale

Rapport annuel 2015 : résultats en bref

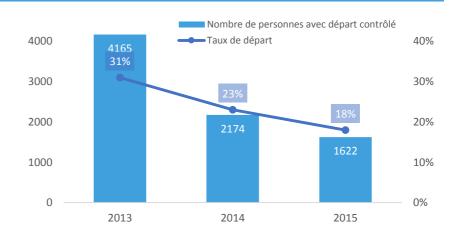
Les pays de provenance les plus représentés (par bénéficiaires d'aide d'urgence)



La hausse des bénéficiaires d'aide d'urgence d'Erythrée est une conséquence de l'augmentation, mi 2015, du nombre de personnes en provenance d'Erythrée ayant débarqué au Sud de l'Italie. Quasi 9 sur 10 bénéficiaires ont une décision NEM Dublin et donc l'exécution du renvoi de ces personnes est en principe simple. Le nombre de bénéficiaires du Nigéria et d'Algérie a diminué. Le traitement prioritaire et accéléré des procédures d'asile des personnes en provenance de ces pays avec un très faible taux de reconnaissance déploie ses effets. Le nombre de bénéficiaires du Kosovo devrait continuer à diminuer car l'exécution du renvoi n'est pas problématique vers ce pays. Par contre, la situation concernant l'exécution du renvoi est difficile pour l'Ethiopie car un renvoi sous contrainte n'est pas possible. Le nombre de bénéficiaires d'aide d'urgence a aumgenté.

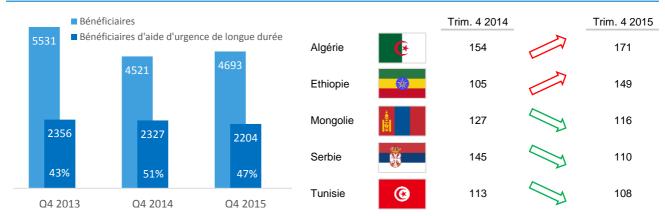
Départs contrôlés

Le taux de départ est à son plus bas niveau depuis 2011. Un raison à ce recul: l'efficacité du système Dublin a été provisoirement fortement restreinte au 2ème trimestre 2015. De plus, un grand nombre de décisions NEM Dublin sont entrées en force au 4ème trimestre 2015 et ces transferts dans un pays Dublin auront lieu l'année suivante.



Perception de longue durée

Bénéficiaires de longue durée par nationalité



Au 4ème trimestre 2015, 47% des bénéficiaires sont des bénéficiaires de longue durée (BALD). Le nombre de BALD a diminué de 123 personnes, soit 5% par rapport au 4ème trimestre 2014. 30% des BALD proviennent des 5 pays ci-dessus. Le nombre de BALD a augmenté pour les pays où l'exécution du renvoi est intensive, resp. où un renvoi sous contrainte est possible seulement de manière très limitée ou impossible. Les BALD de Serbie séjournent dans peu de cantons; 44% dans le canton de VD. La forte baisse dès 2014 du nombre de demandes d'asile de Tunisie (également due au traitement accéléré des demandes) a entraîné, un an plus tard, un recul des BALD de ce pays.